

# Primes à la rénovation : la fin d'une ère à Bruxelles et en Wallonie

Baptiste Lambert

Journaliste et coordinateur Tendances.be 19-06-2026, 12:22 Mise à jour le: 19-06-2026, 17:30

*Budget oblige, les deux régions ont considérablement réduit la voilure des primes à la rénovation. Bruxelles vient d'opérer un nouveau tour de vis qui affectera ASBL, PME et ménages. À terme, deux régimes plus clairs mais aussi plus restrictifs devraient émerger.*

La page **Renolution** est en train de se tourner. À Bruxelles, le gouvernement régional a déjà suspendu les nouvelles demandes de primes à la rénovation, dans l'attente d'un nouveau régime annoncé pour début 2027. Avant de basculer vers ce nouveau cadre, la Région doit encore solder l'ancien système. Un montant de 56 millions d'euros a été débloqué pour traiter les derniers dossiers en attente, soit environ 2.692 dossiers déjà approuvés.

Le message politique est clair. Il ne s'agit plus de distribuer des subventions directes, mais de passer à un mécanisme de prêt à taux zéro. L'objectif affiché est double : continuer à soutenir les rénovations énergétiques, tout en rendant la dépense plus soutenable pour les finances régionales. **L'argent ne sort plus définitivement des caisses publiques.** Il est remboursé, puis réinjecté.

Mais le tournant ne s'arrête pas aux ménages. Le gouvernement bruxellois envisage aussi de réduire fortement **le Pack énergie**, qui offre un accompagnement gratuit aux ASBL, aux services collectifs publics et aux PME. [Selon les informations du Soir](#), Bruxelles Environnement a annoncé aux bénéficiaires une réduction d'environ 60% dès juin, puis une disparition pure et simple du dispositif en 2027, sous réserve d'une décision gouvernementale.

## Bruxelles réduit la voilure

Cette coupe est loin d'être marginale. Le Pack énergie permettait notamment d'aider les structures concernées à fixer des objectifs de rénovation, à suivre leurs consommations ou à préparer leurs chantiers. Chez Bruxeo, qui représente le non-marchand, on avance que **le dispositif a permis plusieurs millions d'euros**

**d'économies d'énergie** en quinze ans. Son directeur, Bruno Gérard, met en garde contre un effet très concret : sans accompagnement technique, de nombreux projets risquent d'être reportés, abandonnés ou menés sans vision globale.

D'autres programmes bruxellois sont également rabotés. **Homegrade**, centre de conseil pour le logement privé, voit son subside limité et réduit. **BuildCircular**, qui accompagne la construction circulaire, perd 25% de son budget. **Construcity**, pôle emploi formation dans la construction durable, subit la même baisse.

Le nouveau gouvernement bruxellois **taille dans les “subsides facultatifs”**, à l'instar du gouvernement wallon.

## En Wallonie, les primes changent de nature

La Wallonie a pris la même direction, mais avec un calendrier plus avancé. Le gouvernement MR et Les Engagés veut mettre fin au système classique de primes. **À partir du 1er octobre 2026**, sauf report, [le soutien régional](#) doit reposer principalement sur des prêts. Deux instruments sont prévus : **le Rénopack**, prêt à taux zéro avec une réduction du montant à rembourser assimilée à une prime, et **le Rénoprêt**, dont le taux dépendra des revenus du ménage.

La ministre wallonne de l'Énergie, Cécile Neven, justifie cette refonte par la volonté de mettre fin aux effets d'aubaine et de rendre le système plus lisible. Elle résume l'enjeu ainsi : **“Il fallait sortir du système de primes. Il y en a 120 aujourd'hui.”** Le soutien ne sera plus calculé poste par poste, mais sur l'investissement global. Il sera aussi lié à un “saut de label” énergétique.

La bascule wallonne est toutefois juridiquement fragile sur un point : **le régime transitoire**. En février 2025, la Région avait prévu une fenêtre de quinze jours permettant à certains ménages de conserver les anciennes conditions. Mais il fallait avoir versé un acompte d'au moins 20% avant le 14 février. L'auditeur du Conseil d'État a jugé cette condition problématique, pointant une possible inégalité de traitement, une insécurité juridique et une disproportion.

## Les communes aussi dans le flou

Le changement régional aura un effet domino. **Une centaine de communes wallonnes octroient aujourd'hui des primes énergie complémentaires**, souvent conditionnées à l'obtention des primes régionales. Isolation de toiture, audit logement, chauffe-eau solaire, remplacement de châssis : ces aides locales peuvent représenter plusieurs milliers d'euros par ménage.

Or beaucoup de communes ne savent pas encore comment adapter leurs règlements, [ont-elles indiqué nos confrères du Vif](#). L'Union des villes et communes de Wallonie rappelle que ces primes doivent être encadrées par des textes communaux, qui devront être revus. La ministre Cécile Neven renvoie, elle, à l'autonomie locale : chaque commune décidera si elle maintient ou non un soutien complémentaire. Mais une chose semble acquise : **le soutien cumulé de la Région, des communes et parfois des provinces sera moins généreux qu'avant.**

## Moins de primes, plus de crédit

L'évolution est claire et déplace le centre de gravité du soutien public. Demain, la question ne sera plus seulement de savoir qui reçoit une prime, mais qui peut emprunter. Ce n'est pas neutre. Les travaux de rénovation énergétique coûtent cher. **Les budgets moyens se situent souvent entre 25.000 et 50.000 euros.** Beaucoup de propriétaires puisent d'abord dans leur épargne, tandis qu'environ 40% ont recours à un crédit.

Le problème est encore plus marqué pour les copropriétés. La Federia estime que l'accès au crédit collectif est devenu la clé de voûte de la rénovation énergétique. Mais les syndicats dénoncent des procédures complexes, des offres bancaires peu adaptées, des durées de remboursement trop courtes et des plafonds insuffisants. Pour Charlotte De Thaye, directrice générale de Federia, **“le manque de solutions de financement adaptées risque de paralyser l'élan”**.

Le cap est donc posé. Bruxelles et la Wallonie veulent des dispositifs plus simples, plus ciblés et moins coûteux. Mais la rénovation énergétique repose aussi sur la confiance. Or celle-ci se construit difficilement lorsque les règles changent vite, que les aides diminuent et que l'accompagnement se réduit. La fin des primes ouvre peut-être une nouvelle ère budgétaire. **Elle ne garantit pas encore une accélération des chantiers.**